



Communes
forestières
Allier

INVITATION - FORMATION GRATUITE

Avec environ 123 000 hectares de forêt dont 20% de forêts domaniales et plus de 75% de forêts privées, les enjeux forestiers du département sont multiples : enjeux économiques de développement local et de structuration de la filière bois, enjeux sociaux d'accueil du public, enjeux environnementaux avec notamment des dépérissements liés au dérèglement climatique. Face à l'accélération de ce dernier, il est de plus en plus indispensable de cerner ses conséquences, en particulier sur l'arbre et la forêt.

Dans ce contexte, en partenariat avec le laboratoire PIAF de l'INRAE et avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, j'ai le plaisir de vous inviter à la formation gratuite « Dépérissement du chêne et changement climatique » qui aura lieu :



Le 13 novembre à 9h00

« Changement climatique et dépérissement du chêne en forêt de Tronçais »

Rendez-vous au [Rond-Gardien](#), 03 360 ISLE-ET-BARDAIS

PROGRAMME

Philippe BALANDIER, Hervé COCHARD, et Ludovic MARTIN, respectivement directeurs de recherches et ingénieur de recherches au laboratoire PIAF de l'INRAE vous présenteront leurs travaux sur l'influence du régime d'éclaircie sur l'arbre et son environnement, et plus largement l'impact du changement climatique sur le dépérissement des arbres et de la forêt.

1. Présentation générale : dépérissement du chêne et changement climatique
2. Visite de placettes et présentation des essais réalisés par les chercheurs

Quelques mots sur le PIAF...



Le PIAF (*Physique et physiologie intégratives de l'arbre en environnement fluctuant*) est une unité de recherche interdisciplinaire portée à la fois par l'INRAE et l'Université Clermont Auvergne. Les recherches de ses équipes portent principalement sur les réponses des arbres aux facteurs physiques de l'environnement affectés par le bouleversement climatique (hydrique, thermique, mécanique) et déterminant leur acclimatation ou survie.

Avec le soutien financier :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

En partenariat
avec :



INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION



Organisme de formation : Association des Communes forestières de l'Allier



Lieu de la formation : [Rond-Gardien](#) – 03360 Isle-et-Bardais

Contact : clemence.magnaud@communesforestieres.org

Contactez Clémence MAGNAUD pour toute question relative à cette formation

Personnes en situation de handicap :

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, contactez notre correspondant handicap :

Constance LE LAY – constance.le.lay@communesforestieres.org



Durée : 3h

Objectif général : Développer des connaissances sur le changement climatique et son impact sur les forêts locales



Objectifs

opérationnels :

1. Comprendre le changement climatique et son enjeu sur la forêt
2. Comprendre les enjeux de la gestion forestière face au changement climatique
3. Découvrir les apports de la recherche sur la forêt face au changement climatique

Evaluation : La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire

Attestation : Cette formation est sanctionnée par une attestation de formation qui vous sera remise sur demande

Animateurs : Clémence MAGNAUD (formatrice) – Cofor 03
Tous les formateurs ont une expérience dans l'animation de formations en lien avec le sujet de la formation.

Intervenants : Philippe BALANDIER – Directeur de recherches à l'INRAE
Hervé COCHARD – Directeur de recherches à l'INRAE
Ludovic MARTIN – Ingénieur de recherches à l'INRAE

Public visé : Elus et conseillers municipaux

Prérequis : Aucun

Indicateur de réussite : N/A

Règlement intérieur, RGPD : Disponible sur demande et sur notre site internet

Les Communes forestières sont reconnues comme organisme de formation par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Pour s'inscrire :

Complétez le [formulaire d'inscription en ligne](#) ou renvoyez-le complété à l'adresse allier@communesforestieres.org

Date limite d'inscription : 06/11/2025

Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas. En cas d'annulation, les personnes inscrites seront informées par mail ou téléphone trois jours avant le début de la formation.

Avec le soutien financier :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

En partenariat
avec :

